

CONSEIL MUNICIPAL

Lors du conseil municipal du 14 décembre, Benoît Gilhet a été élu 3ème adjoint en charge des Territoires et Ecart, des sports et des Cérémonies. Le poste de 3ème adjoint était vacant depuis le décès de Bernard Hombert, le 11 novembre dernier.

ADMINISTRATION GENERALE

Comptabilité - Subventions - Urbanisme - Ressources humaines - Etat-civil - CCAS - Conseils municipaux

Commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle des listes électorales de la commune s'est réunie le 07/12/2023.

Elle a 2 rôles :

- Examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs,
- Contrôler la régularité de la liste électorale entre le 24ème et le 21ème jour avant chaque scrutin ou, les années sans scrutin, entre le 6ème vendredi précédent le 31 décembre et l'avant-dernier jour ouvré de l'année.



Elle se réunit au moins une fois par an. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, elle est composée de 6 membres dont 3 titulaires et 3 suppléants :

- 2 conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau parmi les membres volontaires pour participer aux travaux de la commission
- 2 délégués de l'administration désignés par le sous-préfet ;
- 2 délégués désignés par le président du tribunal judiciaire.

Les membres de cette commission, électeurs de la commune, sont nommés par arrêté préfectoral pour une durée de 3 ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

La commission désignée en 2020 doit donc être renouvelée.

Nous remercions et félicitons les membres de cette commission qui ont réalisé un travail sérieux et assidu.



Fonds vert : Rénovation du parc lumineux d'éclairage public

Le Fonds vert : source de financement de l'État visant à subventionner des projets en lien avec la performance environnementale, l'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Depuis 2018, la commune a entrepris la rénovation de son parc de luminaires. Restent encore à réaliser : le Grand Chemin Val de Gellone et la traversée du village (Avenue Guillaume d'Orange et Avenue Saint Benoit d'Aniane) pour lesquels un dossier Fonds vert a été déposé pour un total de 22 lampadaires et un montant de 16580€.



Clôture des registres d'état Civil 2023

La tenue des registres d'état civil incombent aux municipalités. Elle comprend l'enregistrement des naissances, des reconnaissances, des mariages et des décès intervenus sur la commune au cours de l'année et sont enregistrés sous forme d'actes. Les registres sont tenus en double exemplaires, l'un est conservé en mairie, l'autre est remis en fin d'année au tribunal de grande instance.



Nous avons enregistré pour 2023 :

- 1 reconnaissance avant naissance
- 3 avis de naissance
- 1 déclaration conjointe de changement de nom
- 3 mariages
- 2 transcriptions de décès (décès hors commune)

Régies

Seuls les comptables de la direction générale des Finances publiques sont habilités à régler les dépenses et recettes des collectivités et établissements publics dont ils ont la charge.

Ce principe connaît une exception avec les **régies d'avances et de recettes** qui permettent, pour des raisons de commodité, à des agents placés sous l'autorité de l'ordonnateur et la responsabilité du trésorier, d'exécuter de manière limitative et contrôlée, un certain nombre d'opérations. Cette procédure est notamment destinée à faciliter l'encaissement de recettes et le paiement de dépenses.

La commune dispose de plusieurs régies de recettes :

- Parking : horodateurs, abonnements
- Locations : Brunan, Gouberne, St Laurent, Théâtre de Verdure, Logiverts, local technique
- Fêtes et cérémonies : spectacles, marchés, ...
- Musée : visites guidées, ...
- Bibliothèque : abonnements



C'est Virginie en tant que régisseur qui assure le suivi de ces régies de recettes :

- comptage
- enregistrement
- dépôt à la trésorerie



Cela représente une charge de travail importante, notamment la régie parking qui la mobilise quotidiennement d'avril à septembre. Le mois de décembre est consacré à la clôture de l'ensemble des régies.

La commune dispose également d'une régie d'avances lui permettant de régler de petites dépenses. Elle est gérée par Stéphanie.

CULTURE, PATRIMOINE & COMMUNICATION

Fréquentation de l'Abbaye de Gellone

301 750 visiteurs uniques en 2023 soit + 30% par rapport à 2022

Les mois de juillet et août représentent 37 % de la fréquentation annuelle avec respectivement 45 365 et 66361 visiteurs.

On notera un mois de mai exceptionnel avec **37 361** visiteurs uniques

** chiffres issus du compteur installé à l'entrée de l'abbaye qui fait l'objet d'un relevé mensuel*



Noël au village

C'était l'effervescence des grands jours en ce mois de décembre au service Culture et Patrimoine, transformé en véritable atelier du Père Noël : colis des aînés, cadeaux pour les enfants (0-18ans), cadeau des habitants, ...

Tout était prêt à l'heure pour une distribution à l'occasion du goûter du 16 décembre qui s'est clôturé par un feu d'artifice.



La commune lauréate de l'appel à projet "Culture" 2023 du Crédit Agricole



Le 15 décembre dernier, la commune s'est vue attribuer par la caisse régionale du Crédit Agricole, le montant de **1 500 euros** pour son projet de **jeu vidéo "Sur les traces de Guilhem"**.

En partenariat avec la Licence professionnelle Métiers du Jeu vidéo – Université Paul-Valéry, ce projet s'inscrit dans une démarche pédagogique puisqu'il s'agit d'un projet tutoré avec stage, visant à la création d'un prototype de jeu vidéo autour de l'histoire du site et de la figure historique, littéraire et légendaire de Guilhem. Le prototype jouable devrait être présenté à l'occasion des Journées du Patrimoine 2024.

POLICE MUNICIPALE

Suite à des incivilités survenues sur le parking de Brunan et à Belbezet, surveillance accrue dans les gorges durant ce mois de décembre.

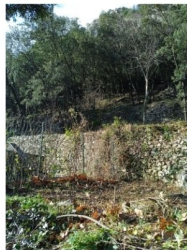


Dans le cadre de sa mission de gestion des parkings municipaux, la police municipale établit, chaque année en décembre, le bilan de la fréquentation de l'année écoulée ainsi qu'un suivi journalier de l'affluence.

- Nombres de voitures en 2023 : **112 096** (stable par rapport à 2022)
- Journées records 2023 :
 - mardi 08 août = 828 voitures/ jour
 - dimanche 13 août = **890** voitures/ jour
 - lundi 14 août = 851 voitures/ jour

Obligation légale de débroussaillage

Travaux de débroussaillage réalisé avec coupe sélectionnée d'arbres sur le terrain Buffard (derrière le local des chasseurs).



Entretien et fleurissement du village

- En cette saison, entretien trois fois par semaine du village, des poubelles et des WC publics
- Entretien hebdomadaire de la mairie et de la salle Gouberne.
- Gestion des déchets (déchetterie) une fois par semaine
- Plantation de cyclamens



Illuminations de Noël

En complément de l'agence "Gignac Energie" chargée de la pose des illuminations de Noël situées en hauteur et nécessitant l'intervention d'une nacelle, installation par l'équipe technique municipale de guirlandes lumineuses.

Soutien logistique à la fête de Noël : barnums, tables, ...

Et aussi !

- Rebouchage de nids de poule sur la voirie
- Remise en état d'ornières sur le parking Saint Laurent
- Evacuation des déchets des chrysanthèmes du cimetière
- Nettoyage du parking des chasseurs et du square Jean Moulin
- Réparation d'une fuite d'eau à Brunan et entretien du parking attenant
- Finition des travaux au poste de police
- Reprise du placo à la salle Gouberne



mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}.

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

